



BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

1

le 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023
Adoption – le 25 juin 2022

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023



2

MISE EN SITUATION

Le CSAP débute la 4^e et dernière année de son plan stratégique 2019-2023. Il est important de noter que la fin de la 1^e année, la 2^e année et maintenant la 3^e année qui vient de prendre fin furent pour toutes fins pratiques consacrées à gérer les défis de la pandémie.

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023



3

MISE EN SITUATION

Suite à l'adoption de son plan stratégique, les écoles, les secteurs, les Conseils d'écoles consultatifs et les conseillers scolaires avaient été demandé de remplir, en ordre prioritaire, les projets (*jusqu'à un maximum de trois (3) pour chaque priorité stratégique du plan stratégique 2019-2023*), qu'ils souhaitaient soumettre pour considération.

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023



4

MISE EN SITUATION

Compte tenu de l'élection d'un nouveau Conseil en octobre 2020, une session de travail avec le nouveau Conseil avait pris place en février 2021 afin de repasser et peaufiner ceux soumis par l'ancien Conseil. Annuellement, débutant en automne il y a une gamme de rencontres, de sessions de travail et de discussions à l'intérieur du système pour identifier des scénarios, des options, etc.

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023



5

MISE EN SITUATION

Toutes ces suggestions ont été prises en considération

Toutes les initiatives du Ministère ont été prises en
considération

Rencontres de l'équipe de gestion sur la dotation proposée
2022/2023

Ébauche préliminaire de la dotation 2022/2023

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023



6

MISE EN SITUATION

Pistes de financement prévues pour les centres/CSAP pour
l'exercice financier 2022/2023

Adoption des principes de dotation 2022/2023 par le Conseil

Rencontres de l'équipe de gestion

Réception de la feuille de profil

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023



7

MISE EN SITUATION

Ébauche de dotation 2022/2023 mise à jour avec les inscriptions prévues (*augmentation de 266 élèves M à 12*):

- 381 Grandir en français
- 6 322 M à 12
- 6 703 Grand total

Présentation du budget proposé 2022/2023
au Conseil en juin pour adoption

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Tableau de bord

Priorités stratégiques



SÉCURITÉ LINGUISTIQUE	Reflété dans le budget proposé 22/23
Mettre en œuvre la stratégie provinciale en communication orale et en francisation dans toutes les écoles (Grandir en français à la 12e année)	
Favoriser l'épanouissement culturel et identitaire, ainsi que le perfectionnement langagier du personnel	
S'approprier davantage d'espaces francophones dans nos communautés	

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Tableau de bord

Priorités stratégiques



9

RÉUSSITE ACADÉMIQUE	Reflété dans le budget proposé 22/23
Orienter les pratiques afin de cibler l'apprentissage et le rendement de tous les élèves	
Répondre aux obstacles systémiques identifiés qui ont une incidence sur le rendement des élèves	
Accompagner le personnel dans l'actualisation d'un plan de formation continue basé sur les normes d'enseignement et qui tient compte du contexte minoritaire	

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Tableau de bord

Priorités stratégiques



10

RÉTENTION ET RECRUTEMENT

Reflété dans
le budget
proposé
22/23

Élaborer et mettre en œuvre un programme de recrutement et de fidélisation du personnel



Bonifier et offrir un plus grand nombre de programmes et de services pour les élèves (Grandir en français à la 12e année)



Mettre en place un programme de recrutement et de rétention des élèves (Grandir en français à la 12e année)



Favoriser des relations à long terme avec nos finissants pour contribuer à la pérennité des communautés acadiennes/francophones.



BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Tableau de bord

Priorités stratégiques



BIEN-ÊTRE PHYSIQUE ET MENTAL	Reflété dans le budget proposé 22/23
<p>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie qui favorise la santé et le bien-être du personnel (y inclus l'importance de la nutrition et le plein air)</p>	
<p>Élaborer et mettre en œuvre une stratégie qui favorise la santé et le bien-être de tous les élèves (Grandir en français à la 12e année) (y inclus l'importance de la nutrition et le plein air)</p>	

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Tableau de bord

Priorités stratégiques



12

RELATIONS ÉCOLE/FAMILLE/COMMUNAUTÉ

Reflété dans
le budget
proposé
22/23

Collaborer avec les partenaires pour enrichir les expériences des élèves et l'offre de programmes et de services en français tout au long de l'année



Créer un contexte favorisant l'engagement actif des familles face à l'éducation de leur enfant



Assurer la visibilité du CSAP sur la place publique afin de reconnaître la qualité de l'éducation en français langue première



Développer et mettre en œuvre une stratégie de recrutement et d'accueil des nouveaux arrivants et des élèves internationaux



BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Tableau de bord

Initiatives - MÉDPE



13

INITIATIVES DU MÉDPE

Reflété dans
le budget
proposé
22/23

Comité sur l'inclusion dans l'éducation
(supplémentaire à la feuille de profil)
En attente de la dernière tranche de
l'initiative pour 2022/2023



BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Tableau de bord

PROJETS SOUHAITÉS



14

PROJETS SOUHAITÉS ET RETENUS SUITE À LADITE CONSULTATION	Reflété dans le budget proposé 22/23
Bonification des services d'Écoles/Plus	
Nutrition	
Santé mentale	
Éducation/activités physiques	

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

La Loi concernant l'éducation

Article 75



15

État des recettes et des dépenses

75 (1) Dans les soixante jours suivant la réception du relevé du ministre que prévoit l'article 73, chaque conseil scolaire fait préparer et approuve un état de l'intégralité des recettes et des dépenses estimatives que propose le conseil au titre du programme et des services scolaires.

(2) L'état des recettes et des dépenses estimatives est établi en la forme que fixe le ministre et est présenté à celui-ci et à chaque municipalité située dans le district scolaire ou dans la région scolaire dans les trente jours de son approbation par le conseil scolaire. 1995-96, ch. 1, art. 75.

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Hypothèses de base

Revenus



16

Province de la Nouvelle-Écosse

(feuille de profil plus les montants hors feuille de profil notamment Inclusion, et montant supplémentaire pour Transport scolaire)

Conformément aux montants partagés par le MÉDPÉ

Gouvernement du Canada

(par le biais de la Province de la Nouvelle-Écosse)

Conformément à la documentation fournie et aux demandes soumises

Revenus reportés en date du 31 mars 2022

Utilisés pendant l'exercice financier 2022/2023

Élaboration de programmes

Conformément à l'entente et à la documentation fournie

Centre provincial des ressources pédagogiques

Conformément à l'entente et à la documentation fournie

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Hypothèses de base

Revenus



17

Initiative – Agents scolaires communautaires *(financée par le gouvernement fédéral)*

Conformément à l'entente et à la documentation fournie

Initiative – Programme des 4 ans *(financé par le gouvernement provincial)*

Conformément à l'entente et à la documentation fournie

Fonds générés par les écoles

Estimés au même niveau d'affaires qu'en 2019/2020 *(pré pandémie)*

Région HRM seulement - Fonds de la surtaxe scolaire

Conformément à la documentation fournie

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Hypothèses de base

Dépenses



18

Budget statut quo sauf les impacts de la hausse des inscriptions prévue

La hausse des inscriptions prévue est 266 de M à 12 pour un total de 6 322

Dépenses salariales et avantages sociaux (y inclus augmentations)

Conformément aux ententes négociés et aux principes de dotation proposés par le Conseil

Dépenses non-salariales

Conformément aux scénarios identifiés durant les sessions de travail

Élaboration de programmes & CPRP

Conformément à l'entente et à la documentation fournie

Fonds générés par les écoles

Estimés au même niveau d'affaires qu'en 2019/2020 (*pré pandémie*)

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Hypothèses de base

Dépenses



19

Initiative – Agents scolaires communautaires (*financée par le gouvernement fédéral*)

Conformément aux critères du programme

Initiative – Programme des 4 ans (*financé par le gouvernement provincial*)

Conformément aux critères du programme

Modalités à noter

Les coûts COVID et l'augmentation des services publiques, ne sont pas inclus cependant ils seront remboursés le cas échéant.

Région HRM seulement - Fonds de la surtaxe scolaire

Conformément aux critères d'utilisation

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

FEUILLE DE PROFIL

NON OFFICIELLE



20

	2022/2023 Ébauche	2021/2022 Finale	2020/2021 Finale
Financement global	83 955 200 \$	79 231 200 \$	73 212 200 \$
Ajout au financement global	3 623 100 \$	4 724 000 \$	6 019 000 \$
FINANCEMENT DE BASE	87 578 300 \$	83 955 200 \$	79 231 200 \$
Retraite et avantages sociaux NSTU	8 605 500 \$	8 284 800 \$	7 993 000 \$
TOTAL DU FINANCEMENT	96 183 800 \$	92 240 000 \$	87 224 200 \$
Financement – année précédente	92 240 000 \$	87 224 200 \$	80 873 200 \$
Augmentation (\$)	3 943 800 \$	5 015 800 \$	6 351 000 \$
Augmentation (%)	4,28 %	5,75 %	7,85 %

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

FEUILLE DE PROFIL

NON OFFICIELLE

(Inclus dans le financement global)



21

Baccalauréat international

Éducation coopérative

Littératie chez les jeunes

Options et opportunités

Planification pour favoriser la réussite des élèves

Utilisation communautaire des écoles

Subvention pour la technologie pour l'EVNE

À la découverte des possibilités 9^e année

Stratégie de mathématiques

Commission sur l'inclusion dans l'éducation

ÉcolesPlus

Appui – Élèves avec besoins complexes

SIS/iNschool

Orthophonistes

Initiative de la taille des classes

Initiative de l'économie de l'information

Réparations et rénovations

Subvention pour les troubles du spectre de l'autisme

Subventions de soutien aux étudiants

Subvention pour l'éducation spéciale

Métiers spécialisés

Conseil pour l'amélioration des conditions en salles de classe

Soutien pour les besoins spéciaux

Psychologues scolaires

Ergothérapie et physiothérapie

Apprentissage social et émotionnel

Apprentissage basé sur la communauté

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023 EN SOMMAIRE



22

Conformément aux directives du ministère aux CSAP/Centres :

- On débute avec un budget statu quo de 2021/2022 sans impact de COVID et sans impact d'augmentation des services publiques.
- On ajoute l'impact des hausses/baisses des inscriptions (*Au CSAP on prévoit une augmentation de 266 M à 12 pour un total de 6 322*)
- On applique les principes de dotation adoptés par le Conseil
- Les nouvelles équivalences temps plein provenant de l'initiative du ministère – inclusion sont supplémentaire à la feuille de profile et s'ajouteront une fois annoncées
- Les coûts actuels de COVID, et les coûts d'augmentation des services publiques seront remboursés sur présentation de factures

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Dotation Écoles – NSTU & AAEPNE



23

	ÉLÈVES	ÉTPS*		RÉE**
		NSTU	AAEPNE (écoles)	
2020-2021				
Adopté	6 192	472,70	-	13,10
Actuel	5 923	472,70	-	12,53
2021-2022				
Adopté	6 163	462,75	34,75	12,76
Actuel	6 056	463,55	35,00	12,16
2022-2023				
Adopté	6 322	479,16	35,63	12,29

* Équivalences temps plein ** Rapport élèves/enseignant

La dotation « Écoles » inclue classes titulaires M-9, dotation 10-12, enseignant(e)s ressources, appui précoce, francisation, IPLE, mentorat, l'appui pour groupes multi-âges, orientation et directions/directions adjointes conformément aux principes de dotation adoptés par le Conseil et certaines recommandations du Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe et de la Commission sur l'inclusion dans l'éducation

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Dotation Écoles – NSTU



24

Catégorie	Adopté	Actuel	Adopté	Variance
	2021/2022	2021/2022	2022/2023	
Appui pédagogique	6,20	5,40	5,35	-0,05
Titulaires M-9*	251,50	252,00	256,00	4,00
Niveaux 10-12*	65,40	65,40	68,30	2,90
Orientation	14,20	14,20	16,65	2,45
Appui précoce en littératie / Francisation / IPLE	28,75	28,75	30,36	1,61
Services aux élèves (ressources/appui comportement/CA)	62,00	63,00	66,70	3,70
Temps de préparation – 12,5%	34,70	34,80	35,80	1,00
Grand total	462,75	463,55	479,16	15,61

* Inclus dans ces montants sont certaines recommandations du Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe et du Comité sur l'inclusion dans l'éducation

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Dotation Écoles – AAEPNE



25

Catégorie	Adopté	Actuel	Adopté	Variance
	2021/2022	2021/2022	2022/2023	
Direction	22,00	22,00	22,00	0,00
Direction adjointes	12,75	13,00	13,63	0,63
Coordonnateurs	6,00	6,00	7,00	1,00
Grand total	40,75	41,00	42,63	1,63

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Initiatives – Écoles - NSTU



26

		ÉTPS
2020-2021		
Adopté		49,18
Actuel		44,78
2021-2022		
Adopté		31,68
Actuel		31,68
2022-2023		
Adopté		32,98

La dotation « Initiatives » inclue BI, O2, besoins, COOP, cours en ligne, métiers, initiatives mathématiques, découverte des opportunités et certaines des recommandations du Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe et du Comité sur l'inclusion dans l'éducation

* Les équivalences temps plein provenant de la surtaxe sont supplémentaires.

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Initiatives - Écoles - NSTU



27

Catégories	Adopté	Actuel	Adopté	Variance
	2021/2022	2021/2022	2022/2023	
BI	2,50	2,50	2,50	0,00
O2	7,00	7,00	7,00	0,00
Besoins	2,00	2,00	2,00	0,00
COOP	1,40	1,40	1,20	-0,20
Métiers	0,63	0,63	0,63	0,00
Découverte des opportunités	1,00	1,00	1,00	0,00
Intervenants mathématiques	4,00	4,00	4,00	0,00
Intervenants littératie	4,00	4,00	4,00	0,00
Appui 10-12	2,65	2,65	2,65	0,00
Service d'accueil (nouveaux arrivants)	2,50	2,50	3,50	1,00
Programme expérientiel	4,00	4,00	4,50	0,50
Grand total	31,68	31,68	32,98	1,30

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Appui aux écoles/Projets/...

NSTU



28

		ÉTPS
2020-2021		
Adopté		48,00
Actuel		47,00
2021-2022		
Adopté		47,00
Actuel		51,00
2022-2023		
Adopté		52,00

(y inclus les recommandations du Conseil pour l'amélioration des conditions en salle de classe et du Comité sur l'inclusion dans l'éducation)

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Appui aux écoles/Projets/...

NSTU



29

Catégorie	Adopté	Actuel	Adopté	Variance
	2021/2022	2021/2022	2022/2023	
Appui précoce en littératie	1,00	1,00	1,00	0,00
IPLE	2,00	2,00	2,00	0,00
Services aux élèves	6,00	6,00	5,00	-1,00
Éducation communautaire et école santé	1,00	1,00	1,00	0,00
Évaluation	1,00	1,00	1,00	0,00
Gestion de l'assiduité	1,00	1,00	1,00	0,00
Psycho & Ortho & Projet ortho – petite enfance	11,00	12,00	13,00	1,00
Stratégie en mathématiques	3,00	3,00	3,00	0,00
CPRP & Élaboration de programmes	9,00	9,00	9,00	0,00
SIS & TIENET	1,00	1,00	1,00	0,00
Spécialistes intervention TSA	0,00	3,00	3,00	0,00
École virtuelle + poste développement de cours D2L	9,00	9,00	10,00	1,00
Communication orale/francisation	1,00	1,00	1,00	0,00
Stratégie classe multi-âge	1,00	1,00	1,00	0,00
Grand total	47,00	51,00	52,00	1,00

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

ÉTPS NSGEU



30

		ÉTPS
2020-2021		
Adopté		162,14
Actuel		164,73
2021-2022		
Adopté		166,29
Actuel		176,66
2022-2023		
Adopté		172,34

La dotation « NSGEU » inclue secrétaires, aides-enseignantes, éducatrices, aides-éducatrices, bibliotechniciennes, aides-bibliotechniciennes, cuisinières et travailleuse de cafétéria.

* Les équivalences temps plein provenant de la surtaxe sont supplémentaires.

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

ÉTPS

NSGEU



31

Catégorie	Adopté	Actuel	Adopté	Variance
	2021/2022	2021/2022	2022/2023	
Secrétaires	19,82	19,82	20,12	0,30
Aide-enseignantes	95,00	102,92	99,72	-3,20
Grandir en français	29,21	31,04	29,26	-1,78
Aide- bibliothécaires	11,72	12,07	12,43	0,36
Cuisinières	7,54	7,81	7,81	0,00
CPRP	3,00	3,00	3,00	0,00
Grand total	166,29	176,66	172,34	-4,32

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

ÉTPS

SCFP



32

		ÉTPS
2020-2021		
Adopté		83,49
Actuel		84,61
2021-2022		
Adopté		85,13
Actuel		83,72
2022-2023		
Adopté		82,30

La dotation « CUPE » inclut concierges, conducteurs et mécaniciens.

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

ÉTPS

SCFP



33

Catégorie	Adopté	Actuel	Adopté	Variance
	2021/2022	2021/2022	2022/2023	
Concierges 1	21,88	22,38	22,38	0,00
Concierges 2	33,81	33,81	33,39	-0,42
Conducteurs d'autobus	25,94	24,53	24,53	0,00
Mécaniciens	2,50	2,00	2,00	0,00
Conducteur en chef	1,00	1,00	0,00	-1,00
Grand total	85,13	83,72	82,30	-1,42

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

ÉTPS

Non-syndiqués



34

	EMPLOYÉ(E)S	ÉTPS
2020-2021		
Adopté	86,00	86,00
Actuel	84,00	84,00
2021-2022		
Adopté	87,00	87,00
Actuel	103,00	103,00
2022-2023		
Adopté	106,00	106,00

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

ÉTPS

Non-syndiqués



35

Catégorie	Adoptée	Actuel	Adopté	Variance
	2021/2022	2021/2022	2022/2023	
Bureau de la direction générale	2,00	3,00	3,00	0,00
Secrétaires	11,00	11,00	11,00	0,00
Développement scolaire et communautaire	23,00	24,00	25,00	1,00
Petite enfance	2,00	2,00	2,00	0,00
Finances	6,00	7,00	7,00	0,00
Ressources humaines	5,00	6,00	5,00	-1,00
Opérations	6,00	6,00	8,00	2,00
Technologie + technologie éducative	6,00	9,00	9,00	0,00
ÉcolesPlus et soutien aux élèves	24,00	31,00	32,00	1,00
Agent d'appui aux élèves Afro-néoécossais et Mi'kmaw	1,00	2,00	2,00	0,00
Coordonatrice - Éducation Mi'kmaw	1,00	1,00	1,00	0,00
Responsable - programme garde scolaire	0,00	1,00	1,00	0,00
Grand total	87,00	103,00	106,00	3,00

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

ÉTPS

Équipe de gestion*



36

	EMPLOYÉ(E)S	ÉTPS
2020-2021		
Adopté	8,00	8,00
Actuel	8,00	8,00
2021-2022		
Adopté	8,00	8,00
Actuel	8,00	8,00
2022-2023		
Adopté	8,00	8,00

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

ÉTPS

Équipe de gestion



37

Catégorie	Adopté	Actuel	Adopté	Variance
	2021/2022	2021/2022	2022/2023	
Direction générale	1,00	1,00	1,00	0,00
Direction - Service de l'apprentissage et de l'inclusion *	1,00	1,00	1,00	0,00
Direction - finances	1,00	1,00	1,00	0,00
Direction - opérations	1,00	1,00	1,00	0,00
Direction – ressources humaines	1,00	1,00	1,00	0,00
Direction régionale - nord-est	1,00	1,00	1,00	0,00
Direction régionale - MRH	1,00	1,00	1,00	0,00
Direction régionale - sud-ouest	1,00	1,00	1,00	0,00
Grand total	8,00	8,00	8,00	0,00

* La direction - services de l'apprentissage et de l'inclusion inclut élaboration de programmes et CPRP et est financé par ce programme.

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Surveillance et Tutorat



		SURVEILLANCE		TUTORAT
		Heures/jour		Heures/an
2020-2021				
Adopté		97,00		1 750,00
Actuel		101,60		1 820,00
2021-2022				
Adopté		106,40		1 900,00
Actuel		106,40		2 200,00
2022-2023				
Adopté		110,00		2 000,00

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

Sommaire des étps*



39

Catégorie	Adopté	Actuel	Adopté	Variance
	2021/2022	2021/2022	2022/2023	
NSTU - Dotation – écoles	462,75	463,55	479,16	15,61
NSTU - Initiatives – écoles	31,68	31,68	32,98	1,30
NSTU – Appui aux écoles/Projets...	47,00	51,00	52,00	1,00
NSTU – Total*	541,43	546,23	564,14	17,91
AAEPNE	40,75	41,00	42,63	1,63
NSGEU*	166,29	176,66	172,34	-4,32
SCFP	85,13	83,72	82,30	-1,42
Non-syndiqué	87,00	103,00	106,00	3,00
Équipe de gestion	8,00	8,00	8,00	0,00
GRAND TOTAL*	928,60	958,61	975,41	16,80

*Les équivalences temps plein provenant de la surtaxe sont supplémentaires.

* Sauf surveillance du midi & tutorat & inclusion 2022/2023

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023 Compressions budgétaires



40

Augmentation – revenus – feuille de profil	3 943 800 \$
Augmentation – revenus – supplémentaire à la feuille de profil	400 000 \$
Total	4 343 800 \$
Augmentation - Retraites et avantages sociaux NSTU	320 700 \$
Augmentation – Ajouts d’inclusion 2021/2022	1 237 500 \$
Augmentation des salaires/bénéfices*	2 385 600 \$
Augmentation - coûts non-salariales*	400 000 \$
Total	4 343 800 \$

* Les postes d’inclusion 2022/2023 et le programme des 4 ans sont financés hors profil. Les coûts actuels de COVID, et les coûts d’augmentation des services publiques seront remboursés sur présentation de factures.

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023 ÉTAT DES RÉSULTATS



41

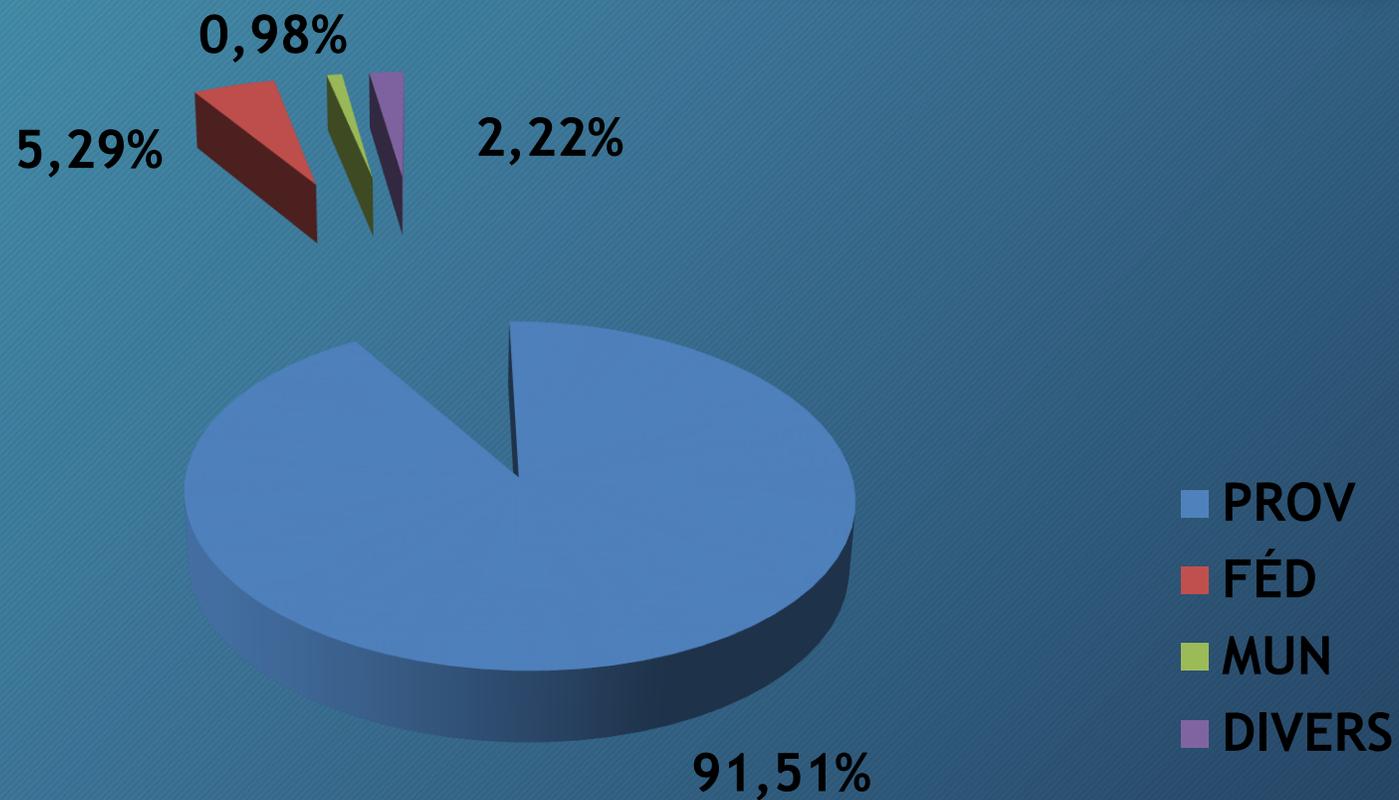
Exercice clos le 31 mars	2022/2023	2021/2022	2021/2022	2020/2021
	12 mois Adopté	12 mois Vérifié	12 mois Adopté	12 mois Vérifié
Revenus				
Province de la Nouvelle-Écosse	107 161 000 \$	104 125 124 \$	102 750 000 \$	101 388 723 \$
Gouvernement du Canada	6 193 000 \$	4 842 699 \$	5 325 000 \$	4 781 575 \$
Allocations des conseils municipaux	1 152 000 \$	748 579 \$	1 050 000 \$	767 696 \$
Autres revenus	2 600 000 \$	2 616 586 \$	2 500 000 \$	1 522 204 \$
Total des revenus	117 106 000 \$	112 332 988 \$	111 625 000 \$	108 460 198 \$
Charges				
Gouvernance du conseil scolaire	500 000 \$	433 125 \$	500 000 \$	558 238 \$
Bureau de la direction général	1 600 000 \$	2 298 122 \$	1 600 000 \$	1 404 168 \$
Services des finances	850 000 \$	784 509 \$	850 000 \$	733 453 \$
Service de ressources humaines	800 000 \$	771 117 \$	800 000 \$	660 756 \$
Services scolaires	77 562 000 \$	73 412 551 \$	74 410 000 \$	71 613 549 \$
Service des opérations	20 400 000 \$	26 130 447 \$	20 000 000 \$	24 073 946 \$
Initiative du CSAP	2 188 000 \$	1 335 224 \$	1 550 000 \$	1 244 973 \$
Élaboration de programmes	1 636 000 \$	1 021 578 \$	1 650 000 \$	811 576 \$
CPRP	755 000 \$	715 024 \$	775 000 \$	753 719 \$
Programme de prématernelle	8 615 000 \$	3 774 605 \$	7 990 000 \$	3 198 849 \$
Fonds générés par les écoles	2 200 000 \$	1 539 313 \$	1 500 000 \$	1 369 439 \$
Total des dépenses	117 106 000 \$	112 215 615 \$	111 625 000 \$	106 422 666 \$
Excédent lié aux activités	0 \$	117 373 \$	- \$	2 037 532 \$
Excédent accumulé, début de l'exercice	4 643 673 \$	4 526 300 \$	4 526 300 \$	2 488 768 \$
Excédent accumulé, fin de l'exercice	4 643 673 \$	4 643 673 \$	4 526 300 \$	4 526 300 \$

BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

REVENUS – 117 106 000 \$

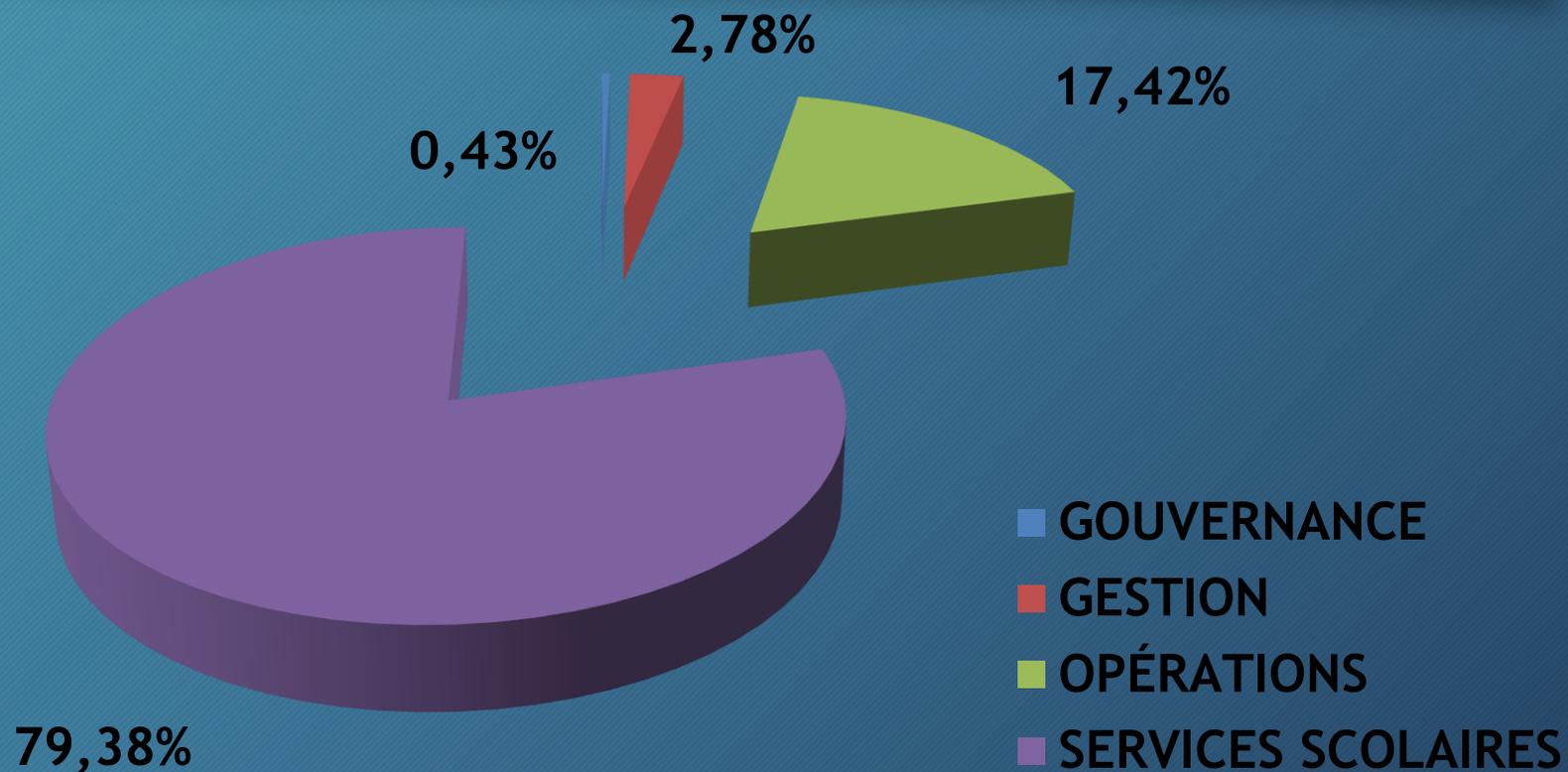


42



BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

DÉPENSES – 117 106 000 \$



BUDGET ADOPTÉ 2022/2023

QUESTIONS CLARIFICATIONS

